



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-EGREVE

**SEANCE ORDINAIRE
DU 25 NOVEMBRE 2009**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	33

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué (le 19 novembre 2009) s'est réuni en Mairie de Saint-Egrève, Salle du Conseil, sous la présidence de :
Madame Catherine KAMOWSKI, Maire.

La séance a été publique.

Etaient présents :

Catherine KAMOWSKI, Evelyne JOYAUD, Emmanuel ROUX, Geneviève REYNIER, Jean-Louis TIRARD, Catherine HADDAD, Pierre PAILLARDON, Jacqueline PAULHAN, Antoine FRISARI, Geneviève DUCARRE, Gilles EYMERY, Claire JOURDAN-SESTIER, Roger GENEVOIS, Ridha BEN KAAB, Corinne MEUNIER, Benjamin COIFFARD, Jeanne FORESTIER, Bernard BRESO, Laurence FROISSARD, Laurent MORELLE, Evelyne CASSANELLI, Stéphane COLSON, Véronique JAUBERT, Janine SAINT-SULPICE, Olivier GONNARD, François TARRICONE, Tania BUSTOS, Jacques STOLZENBERG, Eric AYRAULT, Jean-Pierre MOY

Etaient excusés :

- | | | |
|----------------------|-------------------------|--------------------|
| ➤ Marie-France VINAY | qui donne procuration à | Catherine HADDAD |
| ➤ Daniel BOISSET | qui donne procuration à | Catherine KAMOWSKI |
| ➤ Mathilde DUBESSET | qui donne procuration à | Jean-Pierre MOY |

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : **Laurent MORELLE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

DELIBERATION n° 2009/07.2

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DES VOIRIES ET DES AMENAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS - APPROBATION

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2009**Délibération N°2009/07.02**

OBJET : PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DES VOIRIES ET DES AMENAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS - APPROBATION

- Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et notamment son article 45
- Vu le décret n°2006-1657 du 21 décembre 2006 relatif à l'accessibilité des voiries et des espaces publics, et notamment son article 2
- Vu la délibération n°2007/09.24 du 29 novembre 2007 du Conseil Municipal, par laquelle la Ville a porté sa décision d'élaborer un plan de mise en accessibilité des voiries et des aménagements des espaces publics
- Considérant l'avis du Conseil Général, en tant que gestionnaire de voirie, en date du 24 septembre 2009.

Madame le Maire rappelle que conformément à la loi handicap de 2005, la Ville a engagé l'élaboration du plan de mise en accessibilité des voiries et des aménagements des espaces publics.

Ce plan fixe notamment, les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement d'automobiles, situés sur le territoire de la commune. Il précise les conditions de délais de réalisation des équipements ainsi que les aménagements prévus.

Il a fait l'objet d'une concertation auprès du SMTC, en tant qu'autorité compétente pour l'organisation des transports urbains, et auprès des associations représentatives de personnes handicapées ou à mobilité réduite, à travers la commission communale d'accessibilité.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- **APPROUVE** le plan de mise en accessibilité des voiries et des aménagements des espaces publics
- **DIT** que ce plan fera l'objet d'une évaluation tous les 2 ans

Ainsi fait et délibéré à Saint-Egrève, les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Catherine KAMOWSKI



Délibération adoptée à l'unanimité

Ville de Saint-Egrève

Diagnostic d'accessibilité Voirie

Programme de mise en accessibilité

1. Synthèse des coûts

1.1 Mise en accessibilité des cheminements et trottoirs

La mise en accessibilité des itinéraires est détaillée dans les différents rapports par rue ou par quartiers.

Le coût de la mise en accessibilité **d'au moins un itinéraire** par liaison est le suivant :

Liaison à enjeux forts :	299 350 €
Liaison à enjeux modérés :	110 950 €
Liaison à enjeux faibles :	<u>307 650 €</u>
TOTAL :	717 950 €

Pour certaine liaison, ce coût pourra être intégré dans des travaux d'investissement lié à une requalification de la rue.

Le coût par liaisons définies dans le pré diagnostic (cf carte ci contre) est présenté en deuxième partie de ce document.

1.2 Mise en accessibilité des stationnements

Le montant des travaux de reprise des places existantes s'élève à 23 600 €.

Afin d'équilibrer la répartition des places de stationnement sur la commune, il faudrait créer des places GIR GIC pour un montant de 15 000 € sur les zones suivantes :

- Le long du boulevard Belledonne (à la place du dépose minute, devant le GS Prédieu)
- Sur le parking du Centre Petite Enfance des Mails
- Devant le Gymnase Prédieu
- Sur le parking de la MPT Europe



2. Synthèse par liaison

2.1 Liaisons à enjeux forts

Liaisons	Rues concernées	Tronçon	Propositions d'aménagement	Estimation des travaux	Priorité
De La Monta à la RD 1075	Avenue de la Monta	Pont de Vence – rue de Visancourt	Reprise de bateaux non conformes + traversée à créer	5 300 €	1
		rue de Visancourt – chemin vert	Travaux en cours		
		chemin Vert	Création d'un trottoir	19 100 €	2
	Rue de la Monta	Rue de Visancourt – Rue Adolphe Muguet	Elargissement du trottoir	18 000 €	3
		Rue Adolphe Muguet – Route de Quaix	Aménagement d'une zone 20	15 000 €	3
De Rocheplaine au collège Barnave	Avenue de Karben	Route de Lyon - rond point de l'Europe	Reprise de bateaux non conformes et de traversées piétonnes	25 600 €	1
	Boulevard de Jomardière	Rond point de l'Europe – rue de Visancourt	Reprise de bateaux non conformes et de traversées piétonnes	3 750 €	1
	Rue de Visancourt	Rue Brenier – rue des Mails	Reprise de bateaux non conformes et de traversées piétonnes	3 300 €	1
		rue des Mails – rue de Chamechaude	Reprise de bateaux non conformes et élargissement ponctuels de chaussée	10 800 €	1
		rue de Chamechaude – avenue de la Monta	Reprise de bateaux non conformes	1 500 €	1
	Rue de Cuvilleux		Reprise de revêtement	1 000 €	
Accès à la Gare depuis la RD 1075	Rue des Bonnais	<i>SD Cycle Métro</i>	Reprise de bateaux, de dévers, de traversées piétonnes, mobilier urbain	13 800 €	2
	Rue de la Gare		Reprise de bateaux, de dévers, de traversées piétonnes	5 900 €	2
Autour de la future ligne de tram	Route de Lyon	<i>Aménagement dans le cadre de la réalisation de la ligne de tram</i>			
	Avenue Général de Gaulle				

Liaisons	Rues concernées	Tronçon	Propositions d'aménagement	Estimation des travaux	Priorité
	Route de Grenoble				
	Rue St Robert	Extrémité sud – rue Brenier	Reprise de bateaux non conformes et de traversées piétonnes	6 000 €	2
		Rue Brenier – Avenue de l'Europe	Reprise de bateaux non conformes, reprise de dévers et élargissement ponctuels de chaussée	11 250 €	2
	Place Barnave	Liaison vers la rue St Robert	Reprise de bateaux et de mobilier urbain	2 300 €	2
	Liaison Fiancey - Prédieu	Parking du 19 mars 1962	Création d'un cheminement entre la route de Grenoble et Fiancey, reprise de traversée piétonne	3 600 €	1
De la Monta au Foyer	Chemin vert		Revetement + pose de main courante	40 000 €	2

2.2 Liaisons à enjeux modérés

<i>Liaisons</i>	<i>Rues concernées</i>	<i>Tronçon</i>	<i>Propositions d'aménagement</i>	<i>Estimation des travaux</i>	<i>Priorité</i>
Rocheplaine - Cap 38	Avenue de Karben	Route de Lyon - rue des Abattoirs	Déplacement de candélabres + reprise de traversée piétonnes	5 500 €	2
Gare - Cap 38	Rue de la Biolle	Rue de la Gare - avenue San Marino	Reprise d'entrée charretière, déplacement de candélabres, reprise de traversée piétonnes, reprise du marquage du mail	16 250 €	2
De la Monta à la Mairie	Rue des Mails	Mairie - rue de Visancourt	Reprise de bateaux non conformes et création de cheminement devant piscine	7 700 €	1
		Rue de Visancourt - avenue Médecin Gal Viallet	Reprise de bateaux non conformes et de traversées piétonnes	14 900 €	2
	Avenue Médecin Gal Viallet	Rue des Mails – rue de la Monta	Reprise de dévers et de bande podotactile	3 300 €	2
	Rue du Charmant Som	Rue des Mails - avenue Médecin Gal Viallet	Reprise de bateaux non conformes et de traversées piétonnes	11 600 €	2
		Accès à la crèche des Mails	Déplacement de candélabres + reprise de traversée piétonne	4 500 €	1
Du Foyer à Fiancey	Rue des Brioux	Rue du Foyer - complexe sportif J. Balestas	Reprise de bateaux, de dévers, de traversée piétonne	7 200 €	2
		Complexe sportif J. Balestas - avenue du collège	Revêtement de trottoir, reprise de bateaux	6 700 €	1
	Rue du Muret	Avenue du collège - chemin de Fiancey	Création de trottoir (pb emprise)		
		Chemin de Fiancey - rue du 8 mai 1945	Reprise de bateaux non conformes , de revêtement et de la traversée piétonne	9 500 €	2
	Rue du 8 mai 1945	Rue du Muret - rue Chapotier	Reprise de bateaux non conformes, création de plateau traversant	16 000 €	2
De Prédiu à Cap des H	Rue Lieutenant Fiancey	Route de Grenoble - rue des Moutonnées	Reprise de bateaux et de bandes podotactiles	12 200 €	2
	Rue des Moutonnées	Rue Lieutenant Fiancey - rue de l'industrie	Élargissement du trottoir (AF à prévoir), reprise de bateaux et de traversées piétonnes	23 500 €	3
		Rue de l'industrie - avenue de l'Ile Brune	Reprise de bateaux, de dévers et de revêtement Suppression du passage à niveau (projet RFF)	5 000 €	3

<i>Liaisons</i>	<i>Rues concernées</i>	<i>Tronçon</i>	<i>Propositions d'aménagement</i>	<i>Estimation des travaux</i>	<i>Priorité</i>
De Prédieu à la Maison du Lac	Rue Bel Air		Reprise de revêtement et de traversées piétonnes	2 350 €	3
De Prédieu au Collège Chartreuse	Rue du Drac	Rue Fiancey - boulevard de Belledonne			
	Allée des Acacias	Rue du Drac - rue de la Maladière	Aménagement d'un cheminement (pose de mobilier + peinture), reprise des ralentisseurs et de l'accès au plateau traversant	11 900 €	2
			Création d'un trottoir	50 000 €	3
Du Pont de Vence à Cap des H	Rue de l'Isère	Avenue Gal de Gaulle - rue de Chapaviotte	Création d'un trottoir	12 000 €	3
	Berge droite de la Vence	Rue de Chapaviotte - avenue de l'Ile Brune	Pose de mobilier urbain à la place des rochers	1 000 €	3

2.3 Liaison à enjeux faibles

<i>Liaisons</i>	<i>Rues concernées</i>	<i>Tronçon</i>	<i>Propositions d'aménagement</i>	<i>Estimation des travaux</i>	<i>Priorité</i>
Centre commercial Cap des H	Avenue de l'Île Brune		Reprise des entrées riveraines et des traversées piétonnes	36 650 €	2
	Liaison Île Brune - Glaireaux		Revêtement du chemin	12 000 €	2
	Rue des Glaireaux		Création de trottoir entre la CAT et le chemin vers l'Île Brune	15 000 €	2
			Création de trottoir (reste du linéaire)	91 000 €	3
De Prédieu à la Maison du Lac	Chemin Daniel Coût		Revêtement + mobilier urbain	12 700 €	3
	Rue des Moutonnées - rue de St Nizier - rue du Paviot - rue du Vercors		Création de trottoir et de traversées piétonnes	25 300 €	3
			Revêtement	11 000 €	3
	Passerelle Champaviotte		Pose d'une passerelle plus large	90 000 €	3
	Chemin Jaubert		Revêtement et pose d'une main courante	12 000 €	3
	Rue de l'ancienne Poste		marquage de cheminements	2 000 €	3

2.4 Liaisons complémentaires

<i>Rues concernées</i>	<i>Tronçon</i>	<i>Propositions d'aménagement</i>	<i>Estimation des travaux</i>
Rue Casimir Brenier	Place Barnave - rue de Visancourt	Élargissement de trottoir (suppression du stationnement), reprise de bateaux et de traversées piétonnes	54 000 €
	Rue de Visancourt - avenue Médecin Gal Viallet	Élargissement de trottoir , reprise de bateaux et de traversées piétonnes	29 600 €